

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

157997

Prescription

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2156

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZERI WAL BOSETTAZ

Date de naissance : 01/06/65

Adresse : S.D. BLOC 49 N° 66 case

Tél. : 07/07/18/26/50

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : BOUSSIL FADMA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*Zeril*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 19 AVE 2023 Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/12/2023	C2	prat	100	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	08/03/23	RH52	5000HT

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
				MONTANTS DES SOINS [Empty box]
				DEBUT D'EXECUTION [Empty box]
				FIN D'EXECUTION [Empty box]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX [Empty box]
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		MONTANTS DES SOINS [Empty box]
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS [Empty box]
				DATE DE L'EXECUTION [Empty box]

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Khadija RIHANE**

Spécialiste Chirurgie Générale



**الدكتورة خديجة ريحان**

اختصاصية في الجراحة العامة

Coélio chirurgie  
Chirurgie Digestive  
Chirurgie Thyroïdienne  
Chirurgie Gynécologique  
Chirurgie Proctologique

الجراحة بالمنظار  
جراحة الجهاز الهضمي  
جراحة الغدة الدرقية  
جراحة أمراض النساء  
جراحة البواسير

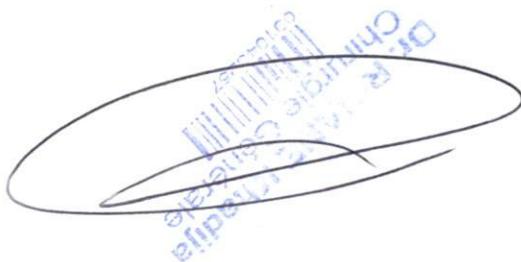
Casablanca Le :

2 / 3 / 2023 الدار البيضاء في

N<sup>o</sup> 49 Bd. Nil 81 el Fasswa

Appartement

Ana - path -



رقم 49، الطابق الثاني شارع النيل - سيدى عثمان، الدار البيضاء . الهاتف : 05 22 55 51 52  
N°49, 2<sup>ème</sup> étage Bd. Nil - Sidi Othmane, Casablanca - Tél. : 05 22 55 51 52

en cas d'urgence 06 61 21 38 50 (في حالة الطوارئ)



مختبر التشريح المَرْضي شارع گلمية

Cabinet de Pathologie Bd GOULMIMA



**Dr Fadoua EL MANSOURI**  
Professeur en Anatomie Pathologique

الدكتورة المنصوري فدوى  
أستاذة في التشريح المَرْضي

Réf. 20230345P

Reçu le 02/03/2023

Nom et prénom : Bou Isil Fadma

Médecin : Dr Rihane

Adresse : Casablanca

Résumé des renseignements cliniques : Appendicetomie

#### Examen macroscopique

Il est parvenu un appendice boudiné en deux fragments qui mesure 3 et 4cm de grand axe. Elle est gangrénée en papier de journal. Son méso est très hémorragique et focalement recouvert de fausses membranes. A la coupe, la paroi appendiculaire est très remaniée siège de fausses membranes. La lumière est béante à contenu purulent et hémorragique. Il n'est pas vu de néoplasme macroscopiquement individualisable. Inclusion totale.

#### Examen microscopique

La paroi appendiculaire est occupée sur l'ensemble de ses tuniques par un tissu de granulation dense et diffus formé d'une part de lymphocytes et de plasmocytes réguliers d'autre part de polynucléaires neutrophiles souvent altérés formant des micro abcès. La musculeuse est dissociée par une fibrose .Présence en outre de nombreux lobules adipeux matures au niveau de la sous muqueuse. La séreuse est siège d'une importante congestion vasculaire et lymphatique. Elle est bordée par un mésothélium souvent abrasé et remplacé par un enduit fibrino-leucocytaire entremêlé à de nombreux polynucléaires neutrophiles.

Absence de lésion granulomateuse ou d'agent pathogène. Absence de prolifération tumorale.

#### CONCLUSION

- Panappendicite aigue phlegmoneuse gangrénée et perforée avec importante réaction péritonéale compatible avec une péritonite appendiculaire.
- Absence d'indice de spécificité et de malignité sur ce prélèvement.



Cytopathologie conventionnelle et monocouche - Histopathologie - Histo chimie - Extemporané - Immunohisto chimie - Biologie moléculaire

Le 633, Rue Goulimima - 1<sup>er</sup> Etage - Appt N° 2 - Bourgogne - Casablanca  
à 250 m de l'hôpital My Youssef et 300 m de la Mosquée Hassan II - entre Pharmacie Laayoune et Locamed  
Tél./Fax : 05 22 26 35 35 - Urgences : 06 14 88 11 88 - E-mail : anapathgoulmima@yahoo.fr



مختبر التشريح المرضي شارع ڭل米مة

Cabinet de Pathologie Bd GOULMIMA

FACTURE N° 20230345P

Nom et Prénom : Bous Tisif Fadima

Montant : 500 D.H

Arrêtée la présente facture à la somme de : 5450

Casablanca, le 21/03/23

INPE: 091168021

ICE:

001708190000042

